



## COMMUNE DE PESSAC-SUR-DORDOGNE

### SEANCE DU 20 AOUT 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt août, à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 10 août, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard DUDON.

**Étaient présents** : Mmes PLANCHAT, VANNEAUD, PEYTHIEU  
MM FAUP-MANDRAT, LISSOT

**Absents excusés** : MM COUAIRON, donne pouvoir à M. FAUP-MANDRAT  
M. GOBERT, donne pouvoir à M. LISSOT

**Secrétaire de séance** : M. FAUP-MANDRAT

#### **Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal, en date du 20 juillet 2021.**

Après avoir demandé si le Conseil souhaite effectuer la relecture de ce compte rendu et s'il existe des modifications à y apporter, Monsieur le Maire propose son approbation.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

#### **I/Réorganisation du Conseil Municipal suite à la démission de la 2<sup>ème</sup> adjointe**

La démission de Madame BRACHET de ses fonctions de 2<sup>ème</sup> adjointe et de conseillère municipale a été acceptée par Madame le Préfète de Gironde, le 2 août 2021. Monsieur le Maire en a reçu la notification le 5 août. En vertu de CGCT, le remplacement doit se faire sous quinzaine. Madame BRACHET a envoyé un courriel à tous les conseillers expliquant les raisons de sa démission. Monsieur le Maire a également communiqué à ce sujet.

Monsieur le Maire souligne le fait que la pertinence du maintien du poste de 3<sup>ème</sup> adjoint s'est posé en réunion de bureau, d'autant que le Conseil Municipal est réduit à 8 membres. Madame PEYTHIEU pose la question de la pertinence d'avoir trois adjoints. Monsieur le Maire a mis en avant l'argument selon lequel la charge de travail inhérente à la gestion de la commune est reportée sur les autres conseillers suite à la démission de Monsieur TALON et que celle de Madame BRACHET va l'amplifier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE de voter contre la suppression du poste de 3<sup>ème</sup> adjoint, à 7 voix contre et une voix pour.**

#### **II/Election du 3<sup>ème</sup> adjoint**

Monsieur le Maire souligne, avant de procéder aux opérations de vote, qu'il ne souhaite pas utiliser sa voix prépondérante en cas d'égalité de voix. Il procède ensuite à l'appel des candidatures.

Madame PLANCHAT et Madame VANNEAUD se déclarent candidates et mettent en avant leurs arguments. Madame PLANCHAT souligne son appartenance aux mêmes commissions dont Madame BRACHET avait la responsabilité, ce qui lui permet de bien connaître les dossiers. Disponible, elle connaît bien la commune et souhaite accroître son investissement au service de cette dernière.

Madame VANNEAUD met en avant son énergie, sa disponibilité, son envie de continuer d'apprendre en matière de fonctionnement de la commune.

Monsieur le Maire propose de passer aux opérations de vote à bulletin secret.

Trois tours de scrutin s'avèrent nécessaires.

	1° tour de scrutin (Majorité absolue requise)	2° tour de scrutin (Majorité absolue requise)	3° tour de scrutin (Majorité relative requise)
Josiane PLANCHAT	2	3	3
Laetitia VANNEAUD	2	2	2
Blanc ou nul	3	3	3

**En vertu de l'article L-2122-7 §6 du CGCT qui stipule qu'à l'issue du troisième tour seule la majorité relative est requise,**

**Madame PLANCHAT est élue 3<sup>ème</sup> adjointe au maire.**

Madame PLANCHAT remercie le Conseil de leur confiance qui lui est accordée.

### **III/ Reclassement du tableau des conseillers municipaux**

Le tableau des conseillers municipaux 2020 sera reclassé en conséquence. Un exemplaire sera adressé à la sous-préfecture, un autre à la préfecture.

### **IV/Délégations de fonction du Maire aux adjoints**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L2122-18 qui confère au Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité, le pouvoir de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints,

Après réflexion, le Conseil Municipal charge à l'unanimité Monsieur le Maire de déléguer une partie de ses fonctions à ses adjoints comme suit :

Monsieur Romain COUAIRON, 1<sup>er</sup> adjoint a pour délégation : le tourisme, les fêtes, les loisirs, la culture, le patrimoine, l'information, la communication, le conseil de discipline et l'état civil.

Monsieur Pascal FAUP-MANDRAT, 2<sup>ème</sup> adjoint a pour délégation : l'urbanisme, l'environnement, la santé publique, l'hygiène, la sécurité et l'état civil.

Madame Josiane PLANCHAT, 3<sup>ème</sup> adjointe a pour délégation : les finances, les impôts, les affaires sociales et l'état civil.

### **V/ Délibération pour le versement des indemnités de fonction**

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal décide à l'unanimité**, et avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2021, de fixer le montant des indemnités mensuelles brutes pour l'exercice effectif des fonctions d'adjointe au Maire de Madame PLANCHAT, au taux maximal de 9,9% de l'indice brut terminal pour une commune de moins de 500 habitants.

## VI/ Modification des délégations et des commissions municipales

### DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS 2021/2026

#### **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ENTRAIDE AUX PERSONNES AGEES**

Titulaires (2) : Laetitia VANNEAUD, Bernard DUDON

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Titulaire (1) : Bernard DUDON/ OPAH : Bernard DUDON

Suppléant (1) : Romain COUAIRON

#### **COMITE DE PROGRAMMATION LEADER**

Titulaire : Bernard DUDON, suppléant : Romain COUAIRON

#### **S.I.A.E.P.A.** (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

Titulaire (1) : Bernard DUDON, suppléant (1) : Romain COUAIRON

#### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Titulaires (2) : Bernard DUDON, Romain COUAIRON

Suppléants (2) : Pascal FAUP-MANDRAT, Patrick LISSOT

#### **S.D.E.E.G.** (Syndicat Départemental d'Energie Electrique)

Titulaire (1) : Patrick LISSOT

#### **SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIERE (SMER E2M)**

Titulaire (1) : Bernard DUDON

#### **S.I.R.P.** (Syndicat intercommunal du regroupement Pédagogique) (Pessac, Gensac, Juillac)

Titulaires (3) : Josiane PLANCHAT, Laetitia VANNEAUD, Bernard DUDON

Suppléants (2) : Noëlie PEYTHIEU

#### **S.I.T.S.** (Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire)

Titulaires (2) : Bernard DUDON, Laetitia VANNEAUD

Titulaires non élus (2) : Stéphanie LAVIOS, Delphine KUNLIN

#### **ASSOCIATION DE SAUGARDE DE L'ENVIRONNEMENT (ASE)**

Membre : François GOBERT

#### **ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PREVENTION ET SOLIDARITE (AIPS)**

Titulaire (1) : François GOBERT, suppléante (1) : Laetitia VANNEAUD

#### **CHENIL DU LIBOURNAIS**

Titulaire : François GOBERT, suppléante : Noëlie PEYTHIEU

**Correspondant DEFENSE** : Délégué : Pascal FAUP-MANDRAT

**CNAS** Délégué élu : Bernard DUDON, Délégué agent : Delphine JOUANNE

**AGEDI** Délégué : Bernard DUDON

**MISSION LOCALE** Titulaire : Laetitia VANNEAUD, suppléant : Bernard DUDON

## COMMISSIONS MUNICIPALES 2021/2026

### **BATIMENTS, TRAVAUX PUBLICS, CIMETIERES**

Vice-président : François GOBERT

Membres : Patrick LISSOT, Romain COUAIROU, Laetitia VANNEAUD, Pascal FAUP-MANDRAT

### **AMENAGEMENTS, VOIRIE ET RESEAUX**

Vice-président : Patrick LISSOT

Membres : Pascal FAUP-MANDRAT, Romain COUAIROU

### **URBANISME ET ENVIRONNEMENT, SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET SECURITE, ESPACES VERTS**

Vice-président : Pascal FAUP-MANDRAT

Membres : Josiane PLANCHAT, Patrick LISSOT

### **FINANCES ET IMPOTS**

Vice-présidente : Noëlie PEYTHIEU

Membres : Romain COUAIROU, Pascal FAUP-MANDRAT, Josiane PLANCHAT

### **AFFAIRES SCOLAIRES ET CANTINE**

Vice-présidente : Laetitia VANNEAUD

Membres : Josiane PLANCHAT, Noëlie PEYTHIEU

### **TOURISME, FETES, SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE**

Vice-président : Romain COUAIROU

Membres : Pascal FAUP-MANDRAT, François GOBERT, Laetitia VANNEAUD

### **Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Vice-présidente : Josiane PLANCHAT

Membres (3) : Noëlie PEYTHIEU, Laetitia VANNEAUD, Romain COUAIROU

Membre délégué à l'UDAF : Jeanne LELIBON

Membre délégué aux personnes âgées 3<sup>ème</sup> âge : Francine NEVEU

Membre représentant des associations des personnes handicapées : Nicole FAVEREAU

Membre délégué petite enfance : Delphine KUNLIN

Membre représentant des associations de lutte contre l'exclusion et pour l'insertion : Isabelle FAUP-MANDRAT

### **GESTION DES SALLES MUNICIPALES**

Responsables : Patrick LISSOT, Laetitia VANNEAUD, François GOBERT

### **COMMISSION DE CONTRÔLE / REVISION LISTES ELECTORALES**

Membre (1) : Josiane PLANCHAT

2 non élus : Francine NEVEU, Pierre Marie ROUSSEAU

### **COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION**

Membres : Romain COUAIROU, Pascal FAUP-MANDRAT, Laetitia VANNEAUD

### **CONSEIL DE DISCIPLINE**

Membres : Romain COUAIROU, Noëlie PEYTHIEU, Laetitia VANNEAUD

### **COMITE CONSULTATIF AUX AFFAIRES AGRICOLES**

Membres : Josiane PLANCHAT, Romain COUAIROU

### **COMITE CONSULTATIF AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT**

Membres : François GOBERT, Patrick LISSOT, Noëlie PEYTHIEU, Romain COUAIROU

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.